

Intervention du SUI-FSU lors de la visioconférence du 28/01/2026 avec le ministre.

Monsieur le ministre, chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je veux d'abord saluer nos collègues d'outre-mer, pour lesquels les conditions de vie et les conditions d'exercice continuent de se dégrader, sans que l'Etat ne prenne la mesure, ni des enjeux, ni des problèmes que rencontrent ces territoires. Un préavis de grève est d'ailleurs déposé pour le trois février dans toute la fonction publique des COM et DROM et je veux assurer nos collègues du soutien et de la solidarité de notre syndicat et de notre fédération.

Merci Monsieur le ministre d'accorder ce temps d'expression aux syndicats représentatifs des corps d'inspection, et en particulier au SUI-FSU, qui au sein de la première fédération de l'Éducation, est le syndicat unifié et unitaire de tous les inspecteurs et de toutes les inspectrices de la maternelle au lycée.

Je dois toutefois regretter les conditions rocambolesques de l'organisation de cet échange et l'énergie que nous avons dû déployer pour qu'in extremis, un lien de connexion individuel soit transmis à nos collègues. La synergie entre tous les personnels du rectorat à laquelle vous semblez être attaché, nous la construisons tous les jours, sans qu'il soit besoin de nous imposer pour cette occasion particulière, des déplacements dont nous attendrons longtemps le remboursement, alors que nous ne sommes déjà plus remboursés depuis plusieurs mois de nos déplacements professionnels.

Mais nous sommes le 28 janvier et paraît-il, nous sommes encore dans les temps pour vous souhaiter une bonne année. Qu'elle soit donc la meilleure possible sur tous les plans, en particulier pour l'École, ses élèves et ses personnels.

Qu'elle ne soit pas celle des mots, mais celle des actes !

Vous l'avez souligné vous-même Monsieur le ministre, vous êtes le septième ministre de l'Éducation nationale de ce quinquennat, soit presque trois fois plus de ministres que de promotions d'échelons pour un inspecteur hors classe sur la même période, mais autant que de rafistolages et détricotages des réformes Blanquer et du Choc des savoirs, dont vous avez d'ailleurs été un artisan de premier plan. Tout bouge pour que rien ne change, la définition même de l'agitation. Cette instabilité chronique et les priorités versatiles qui l'ont accompagnée, ne doit pas vous empêcher de prendre des mesures à la hauteur des enjeux, pour réparer un service public d'Éducation très abîmé par huit ans de politiques menées au détriment de la réussite des élèves.

Les mots que vous venez de prononcer sont flatteurs à notre endroit. Vous attendez notre adhésion à votre projet car vous savez quel est notre engagement et notre sens du devoir. Mais c'est à une profession lasse et épuisée que vous vous adressez aujourd'hui. Lasse que nos conseils et nos alertes ne soient pas écoutés, qui auraient pourtant pu éviter tant d'erreurs. Épuisée par une charge de travail à l'expansion illimitée, jamais compensée, jamais récompensée !

Il en va ainsi de ce nouveau plan que vous portez des 15% de collègues dits en difficulté, non pardon, « en progrès », sorti tout droit des tableaux Excel de la rue de Grenelle, sans que notre expertise, celle de trois mille cadres au contact chaque jour des équipes et des élèves, n'ait été consultée.

La grande difficulté scolaire sera donc la priorité de votre mandat. Mais pensez-vous Monsieur le ministre que nous vous avons attendu ? Ne savez-vous pas que notre préoccupation quotidienne est celle de l'amélioration constante du service public d'éducation ? La raison profonde de notre engagement dans ce métier, c'est la volonté de promouvoir un accès égalitaire et émancipateur aux savoirs et à la culture commune. Notre boussole, c'est la démocratisation scolaire !

L'École est le rempart de la république contre les inégalités ! Mais pour cela il faut lui donner les moyens de son ambition.

Car si, en pédagogues, nous savons quel peut-être le rôle du maître dans la réussite de son élève, nous ne méconnaissons pas les facteurs socio-économiques de l'échec scolaire et nous savons que les efforts des professeurs sont vains s'ils ne sont pas accompagnés de moyens à la hauteur des besoins : nous n'irons donc pas culpabiliser nos équipes sans avoir, dans nos besaces, les moyens des ambitions que nous sommes censés porter !

Si la grande difficulté scolaire est à présent, votre priorité, Monsieur le ministre, elle a, de fait, toujours été la nôtre !

Ce nouveau dispositif que vous imposez, sans moyens supplémentaires, sur des territoires où la prise en charge de la grande difficulté est déjà notre travail de tous les jours, ne fait que charger encore un peu plus nos agendas, qui débordent déjà des priorités d'hier, en attendant sans doute celles de demain.

Nous avons participé pendant un an à un groupe de travail avec la direction de l'encadrement intitulé « alléger et faciliter les missions des inspecteurs ». Nous y avons décrit avec précision la difficulté que nous avons à déguster ce millefeuille dont les couches se superposent sans que nous ayons le temps de digérer les premières. Un texte de recommandations est à votre signature pour rappeler aux recteurs la nécessaire hiérarchisation de nos missions sur trois ans. Et voilà que tout ceci vole en éclats ! A moins que vous n'ayez oublié de nous annoncer tout à l'heure quels pans de notre activité nous devons sacrifier ? Pour cela nous avons des idées et en premier lieu, nous vous demandons de suspendre immédiatement toutes les évaluations d'écoles et d'établissements. En effet, on peut se demander à quoi sert tout ce travail chronophage accompli depuis cinq ans, puisqu'il a été écarté pour le choix des huit cents collèges, au profit de l'analyse savante de quelques critères arbitraires et réducteurs.

La grande difficulté scolaire est votre priorité et vous nous demandez de conduire la bataille. Mais pour utiliser une métaphore guerrière à la mode en ce moment, que peuvent faire les meilleurs généraux sans soldats ? Car pour gagner la bataille, la seule réponse efficace Monsieur le ministre, ce sont les moyens. Depuis plusieurs années, nous plaçons pour une loi de programmation pluriannuelle de création d'emplois pour l'Education nationale. Nous avons exhorté maintes fois vos prédécesseurs, d'avoir une vision de long terme des évolutions démographiques et des besoins de l'École publique. Car contrairement aux orientations budgétaires actuelles, il faut profiter de la baisse annoncée des effectifs pour améliorer les conditions d'apprentissage en renforçant encore les moyens engagés !

Au lieu de suivre ce cap, le gouvernement auquel vous participez à écarté un amendement voté à l'unanimité des groupes parlementaires sauf le RN, qui créait 5 000 postes de personnels sociaux et de santé et 240 postes d'inspecteurs pour permettre de lutter efficacement contre les violences en milieu scolaire. Et où sont passés les 60 postes promis par votre prédécesseur dans le cadre du plan « brisons le silence ». Serait-il lui-même passé maintenant sous silence ?

Ni les échéances électorales, ni les fausses évidences budgétaires ne doivent empêcher de conjuguer mesures d'urgence sur les salaires, les carrières, les conditions de travail et mesures plus structurelles pour réparer le service public d'Education à moyen terme. Tout ce qui pourra être acté en la matière avant 2027 sera aussi une manière de préserver l'École publique et ses personnels en cas d'arrivée de l'extrême droite au pouvoir.

A ce sujet, il est urgent d'entreprendre une revue des textes réglementaires et de sécuriser tout ce qui peut l'être dans une telle éventualité. Celui que vous venez de faire passer en force contre l'avis unanime du CSE, qui permet d'associer des personnes privées aux inspections des établissements publics et privés est emblématique. Imaginez les dérives qu'il pourrait produire dans des mains malintentionnées.

Pour mener à bien notre mission essentielle pour le système éducatif, nous avons besoin de votre confiance et de votre protection.

Ainsi, sur le baccalauréat, il nous semble que ce n'est pas au ministre de l'Éducation de reprendre à son compte les lieux communs sur la supposée baisse de niveau ou sur le supposé manque de crédibilité du baccalauréat, qui incriminent directement notre action.

Car s'il est vrai que les réformes Blanquer et suivantes, les nouveaux calendriers des baccalauréats et la mise en œuvre de Parcoursup, perturbent très fortement les enseignements et les apprentissages dans les lycées, nous pouvons vous assurer que les corps d'inspection effectuent un travail extrêmement sérieux pour garantir la valeur et la fiabilité de l'examen et des notes qui sont attribuées aux candidats.

De même, lorsque nous sommes mis en cause par les déclarations du Secrétaire Général de l'enseignement catholique, c'est votre solidarité a priori que nous attendons.

Nous vous alertons aussi, sur la montée de formes d'autoritarisme, comme par exemple des tentatives de caporalisation des corps d'inspection avec des services de l'inspection que des académies mettent en place en dépit de notre circulaire « missions » et des engagements de vos prédécesseurs.

Monsieur le ministre nous nous rencontrerons la semaine prochaine en réunion bilatérale d'abord puis dans le cadre d'une nouvelle instance de dialogue que vous initiez entre vous et les syndicats représentatifs des corps d'inspection. Je ne vais donc pas m'attarder ici sur nos revendications mais je tiens à vous alerter tout de même sur l'obsolescence criante de nos grilles de rémunération qui doivent impérativement être rénovées dans le sens d'une grille commune et unifiée, plus progressive et surtout plus ouverte. Nous vous rappelons également notre opposition au principe du régime indemnitaire, inéquitable et source de concurrence et de division. Au moment où le premier ministre engage une réflexion sur les régimes indemnitaires dans la fonction publique, nous réclamons leur transformation en points d'indice, c'est-à-dire en vrai salaire. Enfin, nous vous alertons sur la difficulté des fins de carrière et en particulier sur les refus systématiques qui sont opposés aux personnels d'inspection de bénéficier du droit à la retraite progressive pourtant introduit par la réforme Borne.

E pur si muove ! Oui pourtant, l'Ecole continue de tourner au quotidien. Mais elle ne tient plus que par un fil : Celui de la conscience professionnelle de ses personnels.

Pourtant, l'épuisement au travail, la perte de sens de ce travail, l'absence de reconnaissance, continuent d'abîmer ce pourquoi nous nous sommes engagés. Et vos remerciements n'y changeront rien. Il est plus que temps, Monsieur le ministre, de mener un dialogue social authentique.